

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Renforcement de la coordination avec les collectivités territoriales et les élus au Conseil d'administration de l'ARS Occitanie**

**Budget de fonctionnement de l'ARS et fonds d'intervention régional 2026, évolution du projet régional de santé et accès aux soins... De nombreux sujets d'actualité en santé ont été au cœur des décisions du Conseil d'administration de l'ARS Occitanie qui s'est réuni ce lundi 15 décembre 2025, favorisant une coordination renforcée entre services de l'Etat, élus et acteurs de santé.**

Le Conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Occitanie s'est réuni le 15 décembre 2025 sous la présidence de Claire Gatecel, Conseillère régionale, représentant la Présidente de la Région Occitanie, vice-présidente du Conseil d'administration de l'ARS, assurant à ce titre la présidence de séance en l'absence du Préfet de région Occitanie empêché. Il convient de souligner une forte participation des membres du Conseil d'administration, avec notamment la présence de l'ensemble des acteurs de santé et de nombreux élus : Jean-François Rousset, député, Arnaud Viala, Président du Conseil départemental de l'Aveyron, Hélène Sandragné, Présidente du Conseil départemental de l'Aude, Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn, Joëlle Abadie, Maire de Tilhouse et vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Gérard Forcada, Maire de Lézignan-Corbières, Marine Bordes, Maire de Foix. Deux nouvelles personnes qualifiées ont été nommées au Conseil d'administration de l'ARS Occitanie :

- M. Jean-Louis Ségura, ancien Inspecteur général de l'éducation nationale, Directeur général de l'AGEFIP, Directeur de l'ARH Bourgogne, préfigurateur de l'Oncopole de Toulouse.
- M. Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération nationale des APAJH.

À l'issue de cette séance, l'ensemble des délibérations soumises au vote a été adopté.

### **Un budget 2026 voté au service de l'action de l'ARS sur les territoires**

Le Conseil d'administration a approuvé le budget initial 2026, qui s'inscrit dans un contexte financier exigeant et traduit un objectif clair : préserver la capacité d'action de l'ARS au service de la santé des 6,1 millions d'habitants d'Occitanie. Ce budget garantit la soutenabilité financière de l'agence tout en permettant la poursuite des investissements nécessaires, notamment en matière de transformation numérique, d'immobilier et de transition écologique.

Par ailleurs le Conseil d'administration a approuvé le projet de Fonds d'intervention régional et son utilisation pour l'année 2026. Celui-ci fera l'objet d'un débat approfondi lors du prochain conseil, afin que ce dernier participe pleinement aux orientations et à la gestion du Fonds.

### **Adoption de l'avenant n°2 au Projet régional de santé**

Le Conseil d'administration a rendu un avis favorable sur l'avenant n°2 au Projet régional de santé (PRS). Cet avenant poursuit deux objectifs majeurs :

.../...

- Le premier vise à adapter l'organisation de la permanence des soins en établissements de santé en mettant en œuvre le décret du 3 février 2025. Il s'agit notamment de renforcer les unités de soins critiques, en particulier dans les territoires les plus fragiles, de mieux organiser l'offre en aval des urgences en s'appuyant sur une méthode renouvelée fondée sur les besoins de population, et de garantir une couverture territoriale équilibrée dans un cadre concerté avec l'ensemble des acteurs de santé.
- Le second objectif consiste à ajuster certains objectifs quantifiés de l'offre de soins, notamment en cancérologie, afin de prendre en compte l'organisation multisite des établissements de recours, de consolider l'offre de proximité et de répondre aux besoins identifiés dans certains territoires.

La consultation sur l'avenant du Projet Régional de Santé se poursuit jusqu'à la fin du mois de janvier avant son adoption définitive en février 2026.

### **L'accès aux soins, une priorité partagée avec la Région Occitanie, mais également les Départements, les métropoles, les communautés de communes et les communes**

Le Conseil d'administration a également été marqué par une présentation conjointe de l'ARS et de la Région Occitanie, à deux voix entre Claire Gatecel et Didier Jaffre, consacrée à l'accès aux soins.

Ce temps d'échange a permis de partager un diagnostic régional, dans un contexte de tensions démographiques et d'inégalités territoriales, de rappeler les actions déjà engagées en matière d'organisation des soins primaires, de formation et d'installation des professionnels de santé, ainsi que d'affirmer la volonté commune de renforcer la coopération entre l'État, l'ARS, la Région et les collectivités territoriales afin de construire des réponses durables, adaptées aux réalités locales.

### **Un Conseil d'administration pleinement ancré dans la gouvernance territoriale**

Un an après son installation, le Conseil d'administration de l'ARS Occitanie assume pleinement son rôle de lieu de dialogue structuré entre l'État, les élus et les acteurs de santé. Il constitue une instance stratégique pour l'orientation de la politique régionale de santé et participe activement au renforcement de la démocratie sanitaire ainsi qu'à l'ancrage territorial de l'action de l'ARS. C'est dans ce cadre que le Directeur général de l'ARS a pu faire le point sur les dossiers d'actualité comme le déploiement du dispositif de labellisation France Santé, mais également la nécessité de renforcer la vaccination et les gestes barrières en pleine période épidémique.

Cette réflexion prospective va se poursuivre en 2026 pour accentuer la co-construction des orientations de notre politique régionale de santé, dans le cadre de France Santé, à l'échelle de chaque département et dans le cadre de la mobilisation du Fonds d'intervention régional pour soutenir les solutions les plus adaptées aux besoins de santé des habitants de nos territoires partout en Occitanie, dans le cadre de France santé et du déploiement des mesures du Pacte de lutte contre les déserts médicaux.